

Lyon, le 16 février 2026

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

---

### **La Métropole de Lyon valide de nouvelles étapes pour quatre projets urbains**

Suite à la commission permanente du 16 février, plusieurs délibérations prises par la Métropole de Lyon permettent d'engager de nouvelles étapes pour des projets urbains structurants sur les communes de Rochetaillée-sur-Saône, Quincieux, Grigny-sur-Rhône et Francheville. Ces investissements, pensés en lien avec les territoires, visent à apporter de nouvelles solutions de logement et faciliter les parcours résidentiels, développer de nouvelles activités et améliorer la qualité de vie sur toute la métropole.

#### **Francheville : le PUP Auriva sur l'ancien site de la Taurellerie poursuit sa lancée (340 logements)**

Le projet urbain partenarial (PUP) Auriva prévoit la création d'un ensemble immobilier mixte de logements, activités économiques de proximité et espaces publics avec une **constructibilité de 26 100 m<sup>2</sup>**, sur une ancienne friche.

La Métropole de Lyon a approuvé le **bilan des concertations** menées entre octobre et novembre 2025 dans le cadre de la déclaration de projet entraînant mise en comptabilité du PLU-H. Le projet des espaces publics, le programme des équipements publics et la convention avec la société d'actions simplifiée (SAS) Francheville ont également été validés.

Le bilan de la concertation met en évidence une perception globalement positive de la requalification de ce site en friche et la redynamisation du quartier Bel Air. Plusieurs points d'attention ont également été exprimés, en particulier concernant le stationnement et la circulation. Il convient de préciser que le PLU-H prévoit plus d'une place de stationnement par logement créé et que la suite du projet prévoit une étude de trafic complémentaire. Des réunions d'information et d'échange seront organisées en amont et pendant les travaux.

Le **programme des équipements publics** comprend plusieurs espaces publics qui seront réalisés par la Métropole de Lyon, en lien avec la Commune :

- La création d'un mail modes actifs traversant le site de la Taurellerie avec deux placettes et des venelles piétonnes,
- La requalification partielle de l'avenue de la Table de Pierre,
- L'élargissement et la requalification des chemins du Moulin du Grot et des Aubépines.

Un groupe scolaire sera également créé par la Commune qui permettra de répondre aux nouveaux besoins scolaires générés par l'opération immobilière à hauteur de 3 classes sur 19.

Le montant net prévisionnel investi par la Métropole sur cette opération s'élève à **4,2 M€**.

### **Grigny-sur-Rhône : nouvelle étape pour le projet « Bocage » (79 logements)**



© Emmanuelle Andreani architectes

La Métropole de Lyon a voté **l'autorisation de dépôt de permis de construire à la société EM2C** pour le programme Bocage visant la **construction de 79 logements** dans le quartier du Vallon, situé à l'est du centre-ville de Grigny-sur-Rhône, et classé Quartier Prioritaire de la Ville (QPV).

Sur ce secteur où le patrimoine bâti s'est fortement dégradé, la Métropole de Lyon et la Ville de Grigny-sur-Rhône ont lancé une vaste opération de renouvellement urbain pour donner un nouveau souffle à ce quartier, proposer une offre renouvelée de logements et la création d'espaces publics dont un parc en limite du Garon. Cette opération est engagée en 2022 avec les études urbaines et de maîtrise d'œuvre et le relogement des habitants par Alliade Habitat sur environ 2 ans. La Métropole devenue propriétaire en novembre 2024 a réalisé la démolition de 113 logements de la résidence en 2025.

En 2025, la Métropole de Lyon a mis en place un **permis d'aménager** et lancé une consultation immobilière afin de réaliser les premiers programmes immobiliers à vocation de logements en accession libre sur 3 lots. La candidature de la **société EM2C, avec Emmanuelle Andrani Architectes et Plan B Paysage**, a été retenue par le jury composé de la Métropole et de la Ville avec le projet « Bocage ».

Le programme immobilier prévoit :

**Contact presse :**

**Métropole de Lyon**

Laetitia Latapy, Attachée de presse - [llatapy@grandlyon.com](mailto:llatapy@grandlyon.com) - tel. 06 46 18 90 93

- **La réalisation de 5680 m<sup>2</sup> de SDP en accession libre** répartie entre **72 logements collectifs et 7 maisons de ville**, pour favoriser les parcours résidentiels et répondre aux besoins de différents publics : jeunes ménages, familles, seniors ou personnes seules,
- **La création de 134 places de stationnement** automobile et des locaux pour les vélos,
- Un **projet paysager au cœur du projet** avec un **corridor végétal** conçu comme le prolongement de la grande promenade paysagère de la ville.

Les futurs programmes visent une **exemplarité environnementale** en s'inscrivant dans le référentiel habitat durable de la métropole et en atteignant le niveau 2 du label biosourcé. Les modes constructifs se veulent également innovants, avec une construction sur pilotis et une **majorité de construction « hors-site »** afin de réduire les délais de chantier et l'impact carbone du chantier.

En parallèle, Alliade Habitat réhabilite quatre bâtiments de logements sociaux et conduit une opération de démolition-reconstruction de 30 logements en accession sociale. La Métropole de Lyon aura quant à elle la maîtrise d'ouvrage des espaces publics dont les travaux de réseaux ont débuté en 2025 avec la création des réseaux d'assainissement et d'eau potable.

Le montant net prévisionnel investi par la Métropole sur cette opération s'élève à **4 M€**.

**Quincieux : 2,8 M€ pour l'opération « centre-bourg » avec l'îlot des Flandres (7600 m<sup>2</sup> d'espaces publics et 57 logements)**

La Métropole a approuvé le bilan prévisionnel de l'opération de requalification du centre-bourg de Quincieux ainsi que le programme des espaces publics et le lancement des études de maîtrise d'œuvre. Cette opération d'envergure, en partenariat avec la commune, vise à réaménager les espaces publics autour de la Mairie et de l'église, développer une nouvelle offre de logements, et renforcer la présence des commerces et des services, avec notamment la construction d'une maison de santé au sein de l'îlot des Flandres.



Sur 1,5 hectares, de la place de l'Église au nord à la route de Neuville à l'est, l'objectif est d'accueillir 57 nouveaux logements : logements locatifs sociaux pour les seniors, logements locatifs sociaux, BRS et accession libre.

Le programme de construction s'accompagne d'une trame d'espaces publics d'environ 7600 m<sup>2</sup> avec la requalification de la rue des Flandres, le réaménagement d'une partie du parc de la

**Contact presse :**

**Métropole de Lyon**

Laetitia Latapy, Attachée de presse - [llatapy@grandlyon.com](mailto:llatapy@grandlyon.com) - tel. 06 46 18 90 93

Mairie, l'aménagement du chemin Saint-Laurent et le réaménagement du parvis de la Mairie et de la place de l'Église.

Le montant net prévisionnel investi par la Métropole sur cette opération s'élève à **2,8 M€**.

### **Rochetaillée-sur-Saône : le projet urbain partenarial « Les jardins du train bleu » remis sur les rails (133 logements)**

Le projet urbain partenarial (PUP) dit des « Jardins du Train bleu » s'intègre dans le tissu urbain de la rue Bouchard, identifié comme un secteur de développement stratégique pour contribuer à la dynamisation du centre-bourg de Rochetaillée-sur-Saône, du fait de sa situation de liaison entre le centre-ville et la commune de Fontaine-sur-Saône.

Le projet prévoit la création d'une offre de logements diversifiés, répondant aux exigences de performance environnementale, avec de larges espaces verts et une intégration paysagère soignée.

Suite au retrait de précédents opérateurs immobiliers, la Métropole de Lyon a approuvé une nouvelle convention de projet urbain partenarial avec les Nouveaux Constructeurs qui va construire 7435 m<sup>2</sup> de surface de plancher - soit environ 133 logements -, ainsi que la création d'une crèche.

En accompagnement de la création de logements, la Métropole de Lyon assure la maîtrise d'ouvrage des opérations de voirie pour desservir le futur site. Les Nouveaux Constructeurs participent au financement de ces opérations de voirie ainsi qu'à la création d'une nouvelle classe au sein du groupe scolaire Jean Raine dont le projet d'extension va être engagé par la Commune.

Le montant net prévisionnel consacré par la Métropole de Lyon pour réaliser les nouveaux espaces publics et réseaux de l'opération portée par Les Nouveaux Constructeurs s'élève à environ **907 000 €**.

**Contact presse :**

**Métropole de Lyon**

Laetitia Latapy, Attachée de presse - [llatapy@grandlyon.com](mailto:llatapy@grandlyon.com) - tel. 06 46 18 90 93